

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

LES CONDUCTEURS ≥ 65 ANS DANS LES ACCIDENTS DE LA ROUTE



ANALYSE SECURITE ROUTIERE
OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ROUTIERE NOUVELLE-CALEDONIE
SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES - DITTT

Table des matières

CRITERE DE L'ETUDE	2
ANALYSE	2
1 Bilan général et spécifique « conducteur ≥ 65 ans ».....	2
2 Indicateurs humains	3
2.1 Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche âge en nombre et pourcentage	3
2.2 Répartition par sexe des conducteurs ≥ 65 ans en nombre et pourcentage	3
3 Indicateurs environnementaux	4
3.1 Répartition communale des accidents en nombre.....	4
3.2 Répartition temporelle des accidents en nombre	4
3.2.1 Selon le jour	4
3.2.2 Selon le mois.....	5
3.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	5
3.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	6
3.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	6
4 Facteurs contributifs	6

Lexique

ACCR: Accident corporel de la circulation routière

AMCR: Accident mortel de la circulation routière

FICHE

THEMATIQUE

« SITUATION DES CONDUCTEURS DE 65 ANS ET PLUS DANS LES ACCIDENTS »

DATE DE PARUTION :

MAI 2019

DEFINITIONS :

Accident corporel :

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué

Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé

Victime admise dans un hôpital plus de 24heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

OBSERVATOIRE DE

LA SECURITE

ROUTIERE

SERVICE DE LA SECURITE ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES



CRITERE DE L'ETUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur âgés de 65 ans et plus survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2014-2018.

Ces conducteurs de 65 et plus seront notés « conducteurs ≥ 65 ans » dans cette fiche.

ANALYSE

1 Bilan général et spécifique « conducteur ≥ 65 ans »

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1642	230	275	2348
dont Usagers ≥ 65ans	---	---	20	93

Les usagers ≥ 65 ans, qui constituent 8,63% de la population, représentent 7,27% des décès et 3,96% des blessés.

Une gravité élevée marque les accidents « usagers ≥ 65 ans » : parmi les victimes ≥ 65 ans, on compte 21,5 personnes tuées pour 100 blessés, contre un ratio de 11,7 pour l'ensemble des victimes.

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Accidents impliquant au moins un conducteur ≥ 65ans	158	11	20	222
dont le conducteur ≥ 65ans est responsable présumé	99	7	9	119

Durant la période d'étude, 158 accidents corporels dont 11 mortels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur ≥ 65 ans ont été constatés, soit : 9,62% des accidents corporels et 4,78% des accidents mortels.

Ces 158 ACCR ont induit 242 victimes : 20 tués et 222 blessés, soit : 9,45% des blessés et 7,27% des tués.

Dans 99 accidents corporels sur 158, le conducteur ≥ 65 ans était le responsable présumé de l'accident soit 62,66%.

Ce pourcentage est quasi identique dans les accidents mortels avec un conducteur ≥ 65 ans responsable présumé dans 7 accidents mortels sur 11, soit 63,64%.

Accidents corporels 2014-2018 et conducteurs ≥ 65 ans

9,6% des accidents corporels impliquent au moins un **conducteurs ≥ 65 ans**

Dans près de **2/3** de ces accidents corporels, y compris mortels, le **«conducteur ≥ 65 ans» est présumé responsable**

2 Indicateurs humains

Dans ces 158 accidents corporels, on recense 162 conducteurs ≥ 65 ans dont 99 présumés responsables.

2.1 Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche âge en nombre et pourcentage

Répartition par tranche âge	Conducteurs présumés responsables		Population Nouvelle-Calédonie
	Nombre	%	%
0-14 ans	3	0,19	23,70
15 – 19 ans	119	7,64	8,29
20 – 24 ans	293	18,81	7,37
25 – 29 ans	253	16,24	7,63
30 – 34 ans	169	10,85	7,57
35 – 39 ans	136	8,73	7,46
40 – 44 ans	133	8,54	7,91
45 – 49 ans	113	7,25	6,88
50 – 54 ans	59	3,79	6,02
55 – 59 ans	59	3,79	4,70
60 – 64 ans	46	2,95	3,85
65 – 69 ans	40	2,57	3,21
70 – 74 ans	20	1,28	2,24
75 – 79 ans	19	1,22	1,54
≥ 80 ans	20	1,28	1,64
Inconnu	76	4,88	--
TOTAL	1558	100%	

Alors qu'ils représentent 8,63% de la population de Nouvelle-Calédonie (source isee nc – recensement 2014), la part des conducteurs ≥ 65 ans présumés responsables représente 6,35% de l'ensemble des conducteurs présumés responsables (1558).

2.2 Répartition par sexe des conducteurs ≥ 65 ans en nombre et pourcentage

Répartition par sexe	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
Conducteurs ≥ 65ans	111	68,52	51	31,48
Dont conducteur ≥ 65ans est responsable présumé	63	63,64	36	36,36

Le conducteur ≥ 65 ans présumé responsable est un homme dans près de 2/3 des accidents corporels.

Dans les accidents mortels, ce pourcentage s'élève 85,7% (6 conducteurs/7).

3 Indicateurs environnementaux

3.1 Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tues	Blessés
Boulouparis	5	4	8	6
Bourail	3	0	0	7
Dumbea	2	0	0	3
Hienghene	1	1	1	2
Houailou	1	0	0	3
Koumac	2	0	0	3
Lifou	4	0	0	8
Mont-Dore	9	1	1	14
Noumea	122	1	1	160
Ouegoa	1	1	1	0
Ouvea	1	0	0	1
Païta	6	3	8	14
Poya	1	0	0	1

3.2 Répartition temporelle des accidents en nombre

3.2.1 Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	19	1
Mardi	25	1
Mercredi	28	1
Jeudi	26	1
Vendredi	20	1
Samedi	26	4
Dimanche	14	2

Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de la semaine alors que les accidents mortels se concentrent le week-end.

3.2.2 Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels	Dont mortels
Janvier	11	0
Février	6	1
Mars	14	0
Avril	11	1
Mai	21	2
Juin	12	0
Juillet	18	0
Août	15	1
Septembre	9	1
Octobre	18	3
Novembre	12	2
Décembre	11	0

Les accidents corporels y compris mortels sont répartis sur l'ensemble de l'année.

3.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Nuit	Dont crépuscule
Accidents corporels	114	44	11
Dont mortels	5	6	3

La part des accidents corporels survenus de nuit est de 27,85%.
Cette part atteint 54,55% pour les accidents mortels.

3.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	7	0
Route territoriale	19	7
Route provinciale	13	2
Voie Communale	119	2
Total	158	11

75% de l'ensemble des accidents corporels sont survenus sur le réseau communal.

64% des accidents mortels sont survenus sur le réseau territorial.

3.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection
Accidents corporels	89	69
dont mortels	1	10

La part des accidents corporels survenus hors intersection est de 43,67%. Cette part atteint 90,91% pour les accidents mortels.

4 Facteurs contributifs

Répartition des principaux facteurs de risque chez les conducteurs ≥ 65 ans présumés responsables.

	Présent	Absent	Indéterminé
Alcool	11%	75%	14%
Permis de conduire	96%	3%	1%
Ceinture de sécurité	82%	5%	13%

STATISTIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE SECURITE ROUTIERE
SOURCE INITIALE DES DONNEES : FICHER BAAC – VERSION DU 15/05/2019
Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier
Nouvelle-Calédonie des accidents de la route

**Observatoire de sécurité routière
Nouvelle-Calédonie
S.S.C.R
DITTT**

Site web : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>
CONTACT : securite-routiere.dittt@gouv.nc